

**Monsieur et Madame Bernard et Josette  
VIOLEAU**  
Lieu-dit "La Gaule Sud"  
47310 SERIGNAC SUR GARONNE

Agen, le 04 JUIN 2020  
N/Réf : n° AJ/214690  
V/Réf :

**DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Unité Patrimoine Foncier**

Affaire suivie par : Alexandre JAULIN  
Poste : 05.53.69.60.16  
Email : alexandre.jaulin@agglo-agen.fr

**Objet : Offre d'achat pour acquisition foncière dans le cadre de la création d'une nouvelle usine de traitement de l'eau sur la commune de Sérignac sur Garonne.**

Madame, Monsieur,

Je viens vers vous dans le cadre du projet de création d'une nouvelle usine de traitement de l'eau, mené conjointement par la SAUR et l'Agglomération d'Agen, sur la commune de Sérignac-sur-Garonne.


A cet effet, nous nous sommes rencontrés afin d'évoquer ensemble la construction de ce bâtiment sur les parcelles cadastrées section ZK n°2 et 3, dont vous êtes propriétaire.

Suite à cet échange, j'ai le plaisir de vous faire part d'une offre d'acquisition de l'Agglomération d'Agen pour un montant de 3 €/m<sup>2</sup> pour l'acquisition d'une emprise foncière d'une superficie d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, soit un montant total de 15 000 €.

La superficie exacte du projet sera déterminée suite à l'intervention d'un géomètre-expert, auquel vous serez convié, diligenté et prise en charge par l'Agglomération d'Agen.

Si cette offre recueille votre accord, je vous saurais gré de nous retourner ce courrier avec la mention « Bon pour Accord », daté et signé par vos soins.

Dans l'attente, mes services se tiennent à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Sérignac sur Garonne  
le 7 juillet 2020 -  
Bon pour accord*  


**Pour le Président et par délégation,**

**Pierre DELOUVRIE**

Vice-président en charge de l'Eau et assainissement,  
des eaux pluviales et de la protection contre les crues



AGGLOMÉRATION  
**AGEN**